



LA FONDATION DE LA TECHNOLOGIE

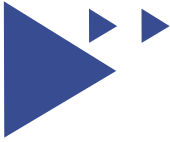
‘ **S**outenir financièrement les étudiant(e)s méritant(e)s
Transmettre la culture technique et scientifique
Encourager la formation d'ingénieur(e)s
Promouvoir les projets entrepreneuriaux
Aider la recherche et l'innovation
Mettre en valeur notre patrimoine’

9 bis avenue d'Iéna 75783 Paris Cedex 16 - Tél. : 01 40 69 27 49
am@fondam.fr <https://fondationartsetmetiers.org>

Fondation reconnue d'utilité publique (1978), Fondation abritante (2006),
Fondation d'intérêt général (2008) et habilitée à recevoir dons et legs

LA FONDATION

SA VOCATION, SES OBJECTIFS, SES RÉALISATIONS



Pour 2018, 750 k€ de Bourses

Les bourses de classes préparatoires lycées Chaptal (Paris), Marie-Curie (Nogent-sur-Oise), Sainte-Geneviève (Versailles) et Raspail (Paris) ont totalisé 51 k€. Elles ont pour objectif de permettre à des jeunes filles ou garçons (à parité) méritant(e)s d'intégrer les programmes de l'enseignement supérieur scientifique et technologique. Ces bourses sont poursuivies pour les élèves entrant à l'Ensam.

Les bourses Anny et Henri Marchetta (78 k€ en 2018) ont vocation à faciliter l'accès aux études supérieures à des lycéens méritants ayant de réels talents techniques et scientifiques.

Les bourses de doctorants (120 k€ en 2018) développant des activités au sein du CEA (CEA Tech, CEA Leti) de Clinatec et ENSAM.

Les bourses de créateur d'entreprise du CREDA, de l'École de l'entrepreneuriat ou de la Caisse d'Épargne pour un montant de 52 k€ en 2018.

Les bourses mobilité internationale pour accompagner la mobilité des étudiants dans le cadre de leur formation, représentent 80 k€ en 2018.

Les bourses expertises professeurs invités ENSAM (58 k€ en 2018) aident les enseignants chercheurs dont la situation familiale et financière le justifie pour la suite de leurs recherches à l'étranger.



Bordeaux : bourse de scolarité complète Anny et Henri Marchetta

► “ Promouvoir la technologie en aidant les étudiants et les écoles. Distribuer des bourses, attribuer des prêts d’honneur, financer des résidences et des laboratoires de recherche ”

► Accompagner les boursiers ►

► LES AMBASSADEURS DE LA FONDATION

La Fondation Arts et Métiers est représentée sur l’ensemble de la France par des ambassadeurs dont le rôle est de promouvoir et déployer ses actions sur tous les territoires. À ce titre, les ambassadeurs mettent en relation les lycées et la Fondation, établissent les contacts avec les proviseurs, les professeurs principaux, font fonctionner la Fondation localement, assurent la mise en place des parrains.

- Nouvelle Aquitaine : Guy Piras
- Occitanie : Gérard Zuber
- Provence : Paul Rosanvallon (secteur Aix-Marseille)
- Côte d’Azur : Marc Rumeau (secteur Côte d’Azur)
- Bourgogne Franche Comté : Alain Dovillaire
- Alpes Dauphinoises: André Géranton
- Pays de Loire : Gilbert Paulezec et Jean-Louis Eytier
- Ile de France : Lucien Coletta
- Bretagne Normandie : Florence Ferry
- Hauts de France : Philippe Coëne
- Alsace Lorraine : Gérard Mathelin
- Franche Comté : Philippe Genestier
- Rhône Alpes : Hervé Robineau
- Chine : Yvon Velot

► LES PARRAINS

Notre société civile ne peut pas laisser sur le bord du chemin les jeunes dont l’envie d’apprendre, la capacité personnelle sont entravées par des difficultés d’accès aux études supérieures, qu’elles soient financières, culturelles ou familiales.

Les aider par l’attribution de bourses est essentiel, les soutenir tout au long de leur parcours d’études par la présence d’un parrain pour les aider et les guider sur le chemin de la réussite est aussi fondamental.



Aix en Provence : un boursier et son parrain, Jonathan GUILLIEN et Pierre MIGNONE

RÉNOVER ET CONSTRUIRE des résidences pour nos élèves

1,5 M€ consacrés à la rénovation de la résidence de Paris en 3 ans



TRANSMETTRE la culture technique :

- 952 élèves ont suivi les ateliers pédagogiques de la Fondation sous égide du Fer au Savoir de Liancourt (Oise) (16 écoles, 4 collèges, 1 lycée, 1 centre de loisirs)
- 27 journées d'ateliers / 42 classes venant de 22 établissements différents
- Participation à 18 finales régionales et nationales des Olympiades des Sciences de l'Ingénieur et de C'Génial
- 14 conférences technologiques à Liancourt
- Participation à la Convention de l'Académie des technologies et à son Grand Prix.



RÉALISATIONS

ENCOURAGER la Formation des Ingénieurs :

- Promotion du Métier d'Ingénieur avec IESF (**120 k€** en 2018 avec l'aide des groupes régionaux Arts et Métiers et des bénévoles de l'IESF)
- Financement de résidences étudiantes (Angers, Paris) **2,2 M€ pour les 4 dernières années**
- À l'ENSAM, mise en place d'une plateforme d'enseignement robotique à Lille (**200 k€** sur 2 ans)
- Accompagnement professionnel des élèves de l'ENSAM (**280 k€**)
- Financement des FabLabs (Cluny, Liancourt)
- Développement du mécénat pour le MédiastiAM d'Aix avec EDF
- Prix au meilleur projet d'étudiants (prix Solvay)



AIDER la recherche et l'innovation :

- ▶ **236 k€** Chaires ENSAM (Laval, Metz), doctorats (Grenoble, Lille, Metz, Pasadena), Le prix Pierre Bézier pour la recherche.

PARTICIPER aux projets d'entrepreneuriat :

- ▶ **300 k€** Depuis 3 ans d'aides financières aux créateurs d'entreprises dans le cadre d'IGEUE, CLENAM et Accélérateur Arts et Métiers avec le soutien de la Caisse des Dépôts, la BPI et la Fédération des Caisses d'Épargne.

METTRE EN VALEUR le patrimoine culturel et technique :

- ▶ **215 k€**
 - Aide financière à l'Association Historique de Cluny et à l'Académie François Bourdon du Creusot
 - Archives nationales Arts et Métiers de Liancourt,
 - Musée historique de Liancourt,
 - Publications sur l'histoire de Liancourt et du Duc de La Rochefoucauld (édition d'un livre et de plaquettes).

SES AMBITIONS

DÉVELOPPER les actions engagées pour AMÉLIORER la formation des ingénieurs et le SOUTIEN aux entrepreneurs ▶

1 Continuer notre effort pour les bourses d'études du lycée au doctorat ; notre objectif :

200 bourses en 2019 pour 850 k€

Les bourses de scolarité complète du lycée et de classes préparatoires jusqu'au diplôme d'ingénieur donnent un cadre financier pérenne aux élèves méritants.

Votre don peut nous permettre de pérenniser par des bourses annuelles vos projets d'aide intergénérationnelle



2 Promouvoir le métier d'ingénieur : 100 k€ pour « Destination Ingénieur »

3 Former les élèves ingénieurs à relever les challenges de demain : plus de 300 k€

- Accompagnement professionnel des élèves à l'ENSAM,
- Plateformes pédagogiques dans les campus.

4 Rénover et entretenir nos résidences : après Angers et Paris de nouveaux projets sont attendus dans les campus en particulier à Cluny.

5 Aider le démarrage de start-up et la reprise d'entreprises
Plus de 25 start-up et entreprises à aider en 2019 avec 250 k€.

6 Promouvoir la recherche dans nos domaines d'excellence: 300 k€ pour la recherche Robotique, Intelligence artificielle et économie numérique, Biomédical- Filière santé, ...

7 Promouvoir la technologie en décernant des prix : 200 k€
Grand prix de l'Académie des Technologies,
Prix Alban Tixier - Prix Jean Peyroux - Prix Pierre Bézier,
Ateliers pédagogiques du Fer au Savoir,
Conférences de Liancourt - Histoire de la technologie.



SES MOYENS

LES DONNS :

Les dons sont indispensables pour poursuivre nos actions à un bon niveau, nous comptons sur votre soutien.

Nous avons honoré 15 Grands Donateurs qui ont été nommés Chevalier de Liancourt en reconnaissance de leur grande générosité.

LES DONATIONS :

Nous avons enregistré deux donations importantes qui nous permettent d'attribuer annuellement des bourses, le capital devant être conservé :

- depuis 2015 : pour des bourses «Anny et Henri Marchetta» (don de 2 M€ en actions),
- depuis 2018 : pour des bourses «Roland Génin-Arts et Métiers» (don de 3 M€ en numéraire) au Fonds de développement de l'industrie du futur.

LES LEGS :

Transmettre votre patrimoine ou une partie de votre patrimoine à une fondation permet de poursuivre sans limite les actions qui vous sont chères.

Georges Garangeat, Alban Tixier, Marius Lavet, Roland Génin, Joseph Viala, Pierre Bézier et Jean Peyroux, entre autres, l'ont déjà fait.

Nous recevons en moyenne 500 k€ de legs par an.

NOTRE PATRIMOINE IMMOBILIER :

Lorsque cela est possible dans des conditions économiques correctes, nous maintenons en location les donations et les legs de biens immobiliers dans le respect des dernières volontés. L'ensemble nous permet d'assurer un flux minimum d'aides chaque année.



Versailles :
bourses de Scolarité
Classes préparatoires

**POUR ATTEINDRE
NOS OBJECTIFS
nous avons besoin de
2 M€ de dons
et de legs en 2019.**



©V. Vincienne-AMM

Angers :
la résidence Louis Magne



Marseille : bourses start up
Fondation-Caisse d'Épargne,
Anton Fert et Roger Stanchina

**Nous comptons
sur vous !**

**Tél. : 01 40 69 27 49
am@fondam.fr**

<https://fondationartsetmetiers.org>